

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Montigny-en-Ostrevent

Dossier n° **PC 059 414 18 00009**
Date de dépôt : **15 octobre 2018**
Demandeur : **M ZORGAN Abdellah**
Nature du projet : **Construction d'une maison individuelle**
Adresse du terrain : **211 rue Hector Berlioz**
59182 Montigny-en-Ostrevent



ARRÊTÉ
accordant un permis de construire
au nom de la commune de Montigny-en-Ostrevent

Le Maire de Montigny-en-Ostrevent,

Vu la demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes présentée le 15 octobre 2018 par Monsieur ZORGAN Abdellah demeurant 201 rue Hector Berlioz à Montigny-en-Ostrevent (59182) ;

Vu l'objet de la demande :

- construction d'une habitation individuelle ;
- sur un terrain situé 211 rue Hector Berlioz à Montigny-en-Ostrevent (59182) ;
- pour une surface de plancher créée de 147,95 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 06/10/2016 ;

Vu les avis de Noréade, la Régie du SIDEN-SIAN en date du 02/11/2018 ;

Vu l'avis de ENEDIS, ARE Nord-Pas-de-Calais, en date du 12/11/2018 ;

Vu l'avis tacite réputé favorable de la DRAC des Hauts-de-France, Service régional de l'archéologie ;

Vu l'avis tacite réputé favorable du SDIS du Nord ;

ARRÊTÉ

Le permis de construire est **ACCORDÉ**.

Montigny-en-Ostrevent, le
Le Maire,

20 DEC. 2018



Jean-Luc COUSSAELLE